DOSSIER DE PRÉSENTATION

Formation Thanatopracteur

Maëlle GUYOMARD – Formatrice à l'IFPS de Lorient GHBS– MASTER 2 Médecine Légale

David BODENES – Thanatopracteur DE

Nicolas LE GARREC– Thanatopracteur DE

Dr Alice COURTAUGIS – Médecin Légiste

Agnès DARRÉ-GUILLEROT – Juriste

Véronique LESCOP – Directrice IFPS de Lorient GHBS

*La maquette pédagogique a été réalisée en collaboration avec le **Professeur Benoît SUPLY** (Université de Bretagne Occidentale - Groupe Hospitalier Bretagne Sud) et **Professeur Romuald SEIZEUR** (Université de Bretagne Occidentale – Centre Hospitalier Universitaire de Brest).*

SOMMAIRE

I -La formation à la thanatopraxie 3
1-Environnement réglementaire 3
Public cible 4
Objectifs de la formation 4
Compétences déclinées 4
Activités visées : 4
2-Présentation macro de la formation et des méthodes pédagogiques 5
Déroulement 5
II - L'ingénierie pédagogique 7
1. La partie théorique : 7
2. La partie pratique : 7
3. Hypothèse d'ingénierie modélisée 8
Phase 1 : communication – inscription- sélection 8
Phase 2 : Déroulement de la formation initialement prévu de septembre 2024 à septembre 2025. 8
4. Présentation des Blocs et unités d'enseignement 10
5 – La planification prévisionnelle pour l'année universitaire 2024/2025 39
6 – Modalité de contrôle des connaissances du DIU 39
7 Annuaire des référents de séquences pédagogiques 43
8- Répartition des heures de cours : 43
Annexes : 45
CVthèque : 45
Détail des activités visées pour le métier de thanatopracteur : 45

I -La formation à la thanatopraxie

Les thanatopracteurs sont chargés de la réalisation sur le corps de défunts des soins de conservation, également appelés thanatopraxie ou soins de thanatopraxie.

Les soins de thanatopraxie constituent l'une des techniques autorisées de conservation temporaire du corps. Ils peuvent être réalisés en chambre funéraire, en chambre mortuaire ou à domicile. Ce sont des actes invasifs post mortem dont le but est de suspendre pour une durée de quelques jours à deux voire trois semaines, à température ambiante, le processus de décomposition du corps (thanatomorphose), offrant ainsi la possibilité de retarder une inhumation ou une crémation. Ils consistent à injecter dans le système vasculaire et dans les cavités thoracique et abdominale plusieurs litres d'un produit biocide et conservateur. Ils comportent également le drainage de la masse sanguine et l'évacuation des liquides et des gaz contenus dans les cavités thoracique et abdominale. Le thanatopracteur procède aussi au lavage, à la coiffure, au maquillage, à l'habillement et à la mise en cercueil du défunt.

Les soins de thanatopraxie font partie du service extérieur des pompes funèbres. Ils permettent de préserver l'apparence du défunt, afin de faciliter le deuil de ses proches. Toutefois, ceux-ci sont source de risques sanitaires infectieux, chimiques et environnementaux. Afin d'encadrer la pratique de ces soins, le diplôme national de thanatopracteur, créé en 1994, est exigé pour l'exercice de cette profession.

1-Environnement réglementaire

Les candidats au **diplôme national de thanatopracteur** doivent se présenter à une épreuve théorique écrites et une évaluation de la formation pratique. Les conditions de leur organisation sont déterminées par arrêté conjoint du ministre de l'intérieur, du ministre chargé de la santé et du ministre chargé du travail.

Pour chaque session, un contingent de places offertes pour la formation pratique est fixé par arrêté, avant la date des épreuves théoriques. Afin d'accéder à la formation pratique, le candidat doit être reçu à ces épreuves et classé en rang utile.

L'évaluation de la formation pratique consiste à réaliser un soin de conservation en présence d'évaluateurs. L'obtention du diplôme national de thanatopracteur est subordonnée à l'obtention d'une note supérieure ou égale à 200 points à cette épreuve. Lorsque cette note est inférieure à 200 points, le candidat est autorisé à repasser l'évaluation de la formation pratique une seconde fois, après avoir réalisé au moins 20 soins de conservation supplémentaires. Il conserve le bénéfice de la réussite aux épreuves théoriques durant 24 mois à compter de la publication des résultats de ces épreuves.

Le projet ci-dessous décline une formation qui poursuit trois objectifs :

1. **Assurer une préparation au concours** qui s'appuie sur des compétences académiques universitaires et professionnelles certifiées, qui permet aux stagiaires de valoriser leur parcours par un diplôme interuniversitaire

2. Assurer une formation qui conduit au **diplôme national de thanatopracteur**. Le DE de Thanatopracteur est répertorié au RNCP sous le N° 38541 et est éligible au CPF avec une date ; d'échéance au 01/01/2029 - Code NSF : 336t / Formacode :42059/ Code ROME K2603)
3. **Permettre** aux candidats qui n'auraient pas été reçus au concours national de pouvoir valoriser leur parcours pour un exercice **d'agent de chambre mortuaire**. La construction d'une ingénierie en blocs de compétences ouvre à cette disposition.

Public cible

La formation théorique aux soins de conservation est ouverte aux candidats âgés au minimum de 18 ans titulaires du diplôme du baccalauréat ou d'un niveau équivalent.

Il est demandé aux étudiants de remplir une attestation d'observation d'un soin de conservation en thanatopraxie lors de sa candidature (modèle disponible) et d'être vacciné contre l'hépatite B.

Il est souhaitable que l'étudiant ait trouvé un maître de stage thanatopracteur avant le début de la formation, si cela n'est pas le cas, nous ferons notre possible pour aider l'étudiant à trouver un maître de stage.

Objectifs de la formation

Pour exercer le métier de thanatopracteur en France, il faut obtenir le concours national de thanatopracteur. Ce diplôme interuniversitaire (DIU) prépare au concours national de thanatopracteur.

La formation vise le développement et la certification des compétences attendues pour l'exercice de la thanatopraxie.

Compétences déclinées

Bloc 1- Compétence 1 : **Maîtriser les barrières médico-légales et savoir appliquer les soins en thanatopraxie par la Compréhension les aspects biologiques de la mort.**

Bloc 2 – Compétence 2 - **Savoir prendre en charge un défunt et son entourage au regard de la loi, des principes déontologiques de la profession, et des règles de bonnes pratiques en hygiène, sécurité, environnement.**

Bloc 3 – Compétence 3 - **Maitriser les aspects pratiques en ergonomie et en gestion des entreprises.**

Bloc 4-Compétence 4 : **Prodiguer des soins et pratiques de thanatopraxie adaptées en situations.**

Activités visées :

Les soins de thanatopraxie constituent l'une des techniques autorisées de conservation temporaire du corps.

Ils peuvent être réalisés en chambre funéraire, en chambre mortuaire ou à domicile. Ce sont des **actes invasifs post mortem** dont le but est de suspendre pour une durée de quelques jours à deux voire trois semaines, à température ambiante, le processus de décomposition du corps (thanatomorphose), offrant ainsi la possibilité de retarder une inhumation ou une crémation.

Ils consistent à injecter dans le système vasculaire et dans les cavités thoracique et abdominale plusieurs litres d'un produit biocide et conservateur. Ils comportent également le drainage de la

masse sanguine et l'évacuation des liquides et des gaz contenus dans les cavités thoracique et abdominale.

Le thanatopracteur procède aussi au lavage, à la coiffure, au maquillage, à l'habillement et à la mise en cercueil du défunt.

2-Présentation macro de la formation et des méthodes pédagogiques

Déroulement

La formation théorique (de 200 heures minimum) est complétée par une formation pratique, selon la répartition suivante :

	Diplôme de thanatopraxie			
BLOC	**Unité d'enseignement**	**Intitulé**	**Nombre d'heures**	**Valorisation des MCC**
1	A	Thanatopraxie- Soins de conservation et d'esthétisme	75	65
2	B	Réglementation funéraire	25	25
1	C	Médecine légale	10	20
2	D	Hygiène, sécurité sanitaire et responsabilité	30	30
3	E	Ergonomie et manutention	10	5
1	F	Histologie, anatomie, physiologie	25	30
3	G	Élément de gestion des entreprises	10	10
2	H	Sciences humaines de la mort, éléments de déontologie et d'éthique	15	15
	TOTAL		***200***	***200 points***
4	***Partie Pratique :*** **SI RÉUSSITE aux épreuves écrites du concours national :** ➔ 75 soins réalisés et validés sur une période de 6 mois minimum, sur un même ou sur			***Validation pratique***

	différents lieux de stages **(**+ 20 si rattrapage). **SI ECHEC aux épreuves écrites du concours national :** ➔ Un stage de 35 heures dans le secteur funéraire (chambre mortuaire, pompes funèbres, crématorium…). Évaluation selon une grille qui sera à compléter par le maître de stage.		

Pour chaque unité d'enseignement, les modalités pédagogiques sont définies dans les syllabus:

- Les compétences attendues ;
- Les objectifs de séquences et intentions pédagogiques ;
- Les méthodes et moyens pédagogiques ;
- L'ensemble des contenus pédagogiques ;
- Qualité de l'intervenant ;
- Les modalités d'évaluation (modalités de contrôle de connaissances - MCC)

Informations complémentaires concernant le concours national :

Pour les épreuves théoriques du concours national, le jury national se compose d'un représentant du ministre de l'intérieur, d'un représentant du ministre chargé de la santé, de trois médecins légistes, anatomopathologistes ou enseignants universitaires de médecine et de six thanatopracteurs.

En outre, les membres thanatopracteurs du jury national sont obligatoirement désignés évaluateurs de la formation pratique par le comité national d'évaluation de la formation pratique des thanatopracteurs (C.N.T).

La formation pratique en entreprise (75 soins réalisés et validés sur une période de 6 mois minimum, sur un même ou sur différents lieux de stages + 20 si rattrapage) n'est accessible qu'après réussite aux épreuves écrites de l'examen national et dans la limite du contingent de places offertes déterminé par arrêté conjoint du ministre de l'intérieur et du ministre chargé de la santé après avis du jury national et des organisations professionnelles de ce secteur.

II - L'ingénierie pédagogique

Le portage universitaire identifie et valide cette formation au niveau académique. Il est réalisé par l'Université Bretagne Sud en partenariat avec l'Université Bretagne Occidentale. Il s'appuie sur un partenaire hospitalier local : le Groupe Hospitalier Bretagne sud.

- La formation est organisée, en 2 parties, sur une durée de 12 mois dans les locaux de l'université Bretagne sud.
- Elle se déroule en alternant une partie théorique et une partie pratique.

1. La partie théorique :

Le dispositif pédagogique s'appuie sur des cours magistraux et des travaux pratiques, avec et sans pratiques simulées. Des enseignements en distanciels peuvent être proposés. Cette partie d'enseignement s'appuie sur un découpage en Blocs de compétences, réunissant des unités d'enseignements

- 200 heures de formation théoriques sur 26 jours (entre Septembre et Décembre) construites en **8 unités d'enseignements** incluant le temps des évaluations, chacune étant identifiée au sein d'un **bloc de compétences.** Au sein de ce temps**, 35 heures de Travaux Pratiques** *(simulation en laboratoire d'anatomie et observation en chambre mortuaire hospitalière).*

2. La partie pratique :

Les modalités de la formation pratique varient selon les résultats obtenus aux épreuves écrites du concours national (cf. bloc 4, page 5-6). Elle se déroule de février à septembre et conclut par une validation pratique.



3. Hypothèse d'ingénierie modélisée

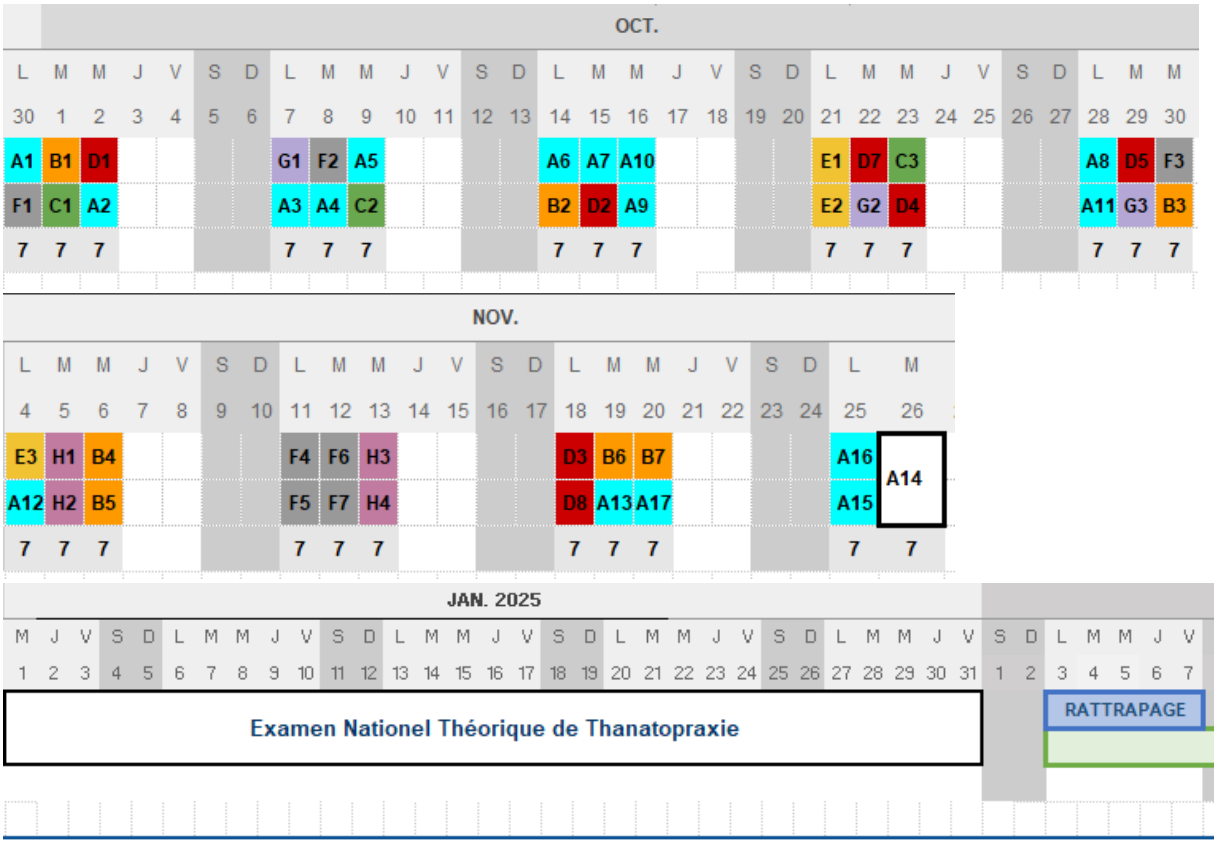
Phase 1 : communication – inscription- sélection

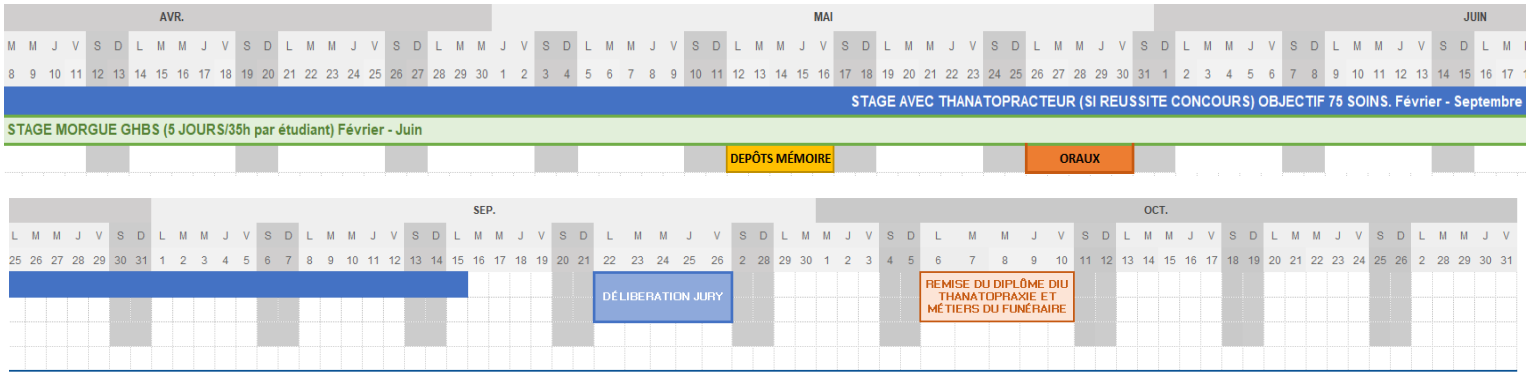
	T1		T2
JAN. 2024	AVRIL	JUIN	JUIN
	08/04/2024 au 10/06/2024		Choisir date
	Dépôt candidature		Sélection

Phase 2 : Déroulement de la formation initialement prévu de septembre 2024 à septembre 2025.

Le calendrier est en cours de mise à jour pour 2025-2026.

A- Thanatopraxie - Soins de conserv	E - Ergonomie, manutention
B- Réglementaire funéraire	F - Histologie, anatomie et physiologie
C - Médecine Légale	G - Gestion des entreprises
D - Hygiène, sécurité sanitaire et respc	H - Sciences humaine, déontologie et éthique





Excel « Calendrier formation Thanatopracteur ».

Dans la mesure du possible les formatrices et formateurs ayant créé les contenus de chaque bloc d'enseignement, réaliseront les temps de modération avec les étudiants (forum, visioconférence…).

Le choix pédagogique est de mettre à disposition des étudiants l'ensemble des séquences pédagogiques dès l'ouverture de cette option, afin de leur permettre d'être autonomes dans leur organisation du temps de travail. Pour les y aider, le planning mis à leur disposition reprend pour une organisation ergonomique au bénéfice de l'apprenant :

- Le code couleur de chaque bloc ;
- Les références des contenus déposés sur un Environnement Numérique de Travail (ENT) ;
- Le numéro de la fiche pédagogique et l'intitulé du contenu correspondant.

Des fiches pédagogiques correspondantes, décrivent les modalités, moyens, durée de la séquence pédagogique en précisant

- Des prérequis entre les différentes séquences pédagogiques ;
- Des temps d'appropriation pour les étudiants ;
- De l'alternance des temps asynchrones et des temps synchrones.

4. Présentation des Blocs et unités d'enseignement

Bloc 1 - UE A - Thanatopraxie - Soins de conservation et d'esthétisme

Compétence 1 : Savoir identifier les situations nécessaires à la conservation des corps afin de mettre en œuvres les soins de thanatopraxie adéquat.	
Enseignement	**75 heures**
Points : 75	
Responsable pédagogique	Maëlle GUYOMARD
Formatrices et formateurs référent(e)s des enseignements	David BODENES Maëlle GUYOMARD
Pré-requis :	Néant
Objectifs :	1. Comprendre l'histoire dans laquelle s'inscrit la thanatopraxie ; 2. Connaître la composition des produits, comprendre le mécanisme d'actions et de diffusion de produits ; 3. Savoir décrire le déroulement d'un soin, le matériel et les équipements utilisés, l'ordre et les techniques d'injection et les techniques de drainage ; 4. Connaître les difficultés résultant des spécificités de chaque soin et les méthodes permettant de les maitriser.
Intentions pédagogiques en lien avec l'exercice de thanatopracteur :	• Formateur thanatopracteur diplômé d'Etat ; • Contenu de formation varié théorique et pratique ; • Support de formation varié (PowerPoint, kahoot, Gitmind …) ; • Support synthèse construit par les étudiants et corrigé ensuite ; • Visite chambre mortuaire et funérarium.
Taille maximum des groupes :	➔ 3 groupes de 8 étudiants.

Intitulé de la séquence pédagogique	Objectifs pédagogiques *Au terme de la séquence, l'étudiant devra être capable de :*	Contenu Support pédagogique	Intervenant	Durée
Présentation du bloc	➢ Prendre connaissance des attendus et du contenu du bloc, la programmation et ses modalités d'évaluation. (1h)	Fiche pédagogique N° A1 CM	Formatrice / Formateur D BODENES M GUYOMARD	4 heures
Exploration des notions de :	➢ Distinguer les différents modes de pensée et vocabulaire professionnel. (1h)	Fiche pédagogique N° A1 CM	Formatrice / Formateur D BODENES M GUYOMARD	
Historique des soins de conservation : de l'embaumement à la thanatopraxie.	➢ Comprendre l'histoire dans laquelle s'inscrit la thanatopraxie. Pratique de l'embaumement dans l'Antiquité ; • La découverte du circuit sanguin ; (2h)	Fiche pédagogique N° A1 CM	Formatrice / Formateur D BODENES	
Historique des soins de conservation : de l'embaumement à la thanatopraxie.	➢ Comprendre l'histoire dans laquelle s'inscrit la thanatopraxie. • La conservation des pièces anatomiques et des corps à des fins funéraires (XIXè siècle) ; • Le développement et l'encadrement réglementaire de la thanatopraxie en Europe (XXè siècle).	Fiche pédagogique N° A2 CM	Formatrice / Formateur D BODENES	4 heures
Les liquides conservateurs (Partie 1)	➢ Connaître la composition des produits, comprendre le mécanisme d'actions et de diffusion de produits. • Qualité ; • Les différents fluides artériels ; – Les formules de dosage ; • La chimie de la thanatopraxie ; • La biophysique des fluides (passage des membranes, circulation des produits).	Fiche pédagogique N° A3 CM	Formatrice / Formateur D BODENES	4 heures
Les liquides conservateurs (Partie 2)	➢ *Connaître la composition des produits, comprendre le mécanisme d'actions et de diffusion de produits.* • Qualité ; • Les différents fluides artériels ; – Les formules de dosage ; • La chimie de la thanatopraxie ; • La biophysique des fluides (passage des membranes, circulation des produits). • Injection dans le circuit vasculaire d'un produit biocide	Fiche pédagogique N° A4 CM	Formatrice / Formateur D BODENES	4 heures

	autorisé par l'ANSES[1] avec une pression et un débit adaptés • Réalisation du drainage des cavités thoraciques, abdominales, et pelviennes, puis de la trachée et des différents fluides sanguins, liquides biologiques, ponction de gaz. • Utilisation de tube de ponction.			
Réaliser fiches de synthèses **Pratique toilette mortuaire et soins**	**Pour les groupes 2 et 3** Réaliser des fiches de synthèse (pourra être évalué). • Sur les cours A1, A2, A3 et A4 ➢ Objectif : Assimiler les connaissances et réaliser des fiches mémos pour la préparation au concours national. **Pour le groupe 1 : Chambre mortuaire GHBS** ➢ Pratiquer une toilette mortuaire et les soins appropriés (hors injection). ➢ Réalisation d'une pré-désinfection du corps. ➢ Réalisation du méchage des orifices naturels. ➢ Mobiliser des membres pour remédier à la rigidité cadavérique. ➢ Visiter une Chambre mortuaire GHBS ➢ Objectif : Pratiquer une première toilette mortuaire.	Fiches pédagogiques de N° A5 TD: GRP 2 et 3 TP: GRP 1	Formatrice / Formateur **Chambre mortuaire GHBS** M GUYOMARD	4h
Les différentes étapes du déroulement d'un soin de conservation : (Partie 1)	➢ *Objectif : savoir décrire le déroulement d'un soin, le matériel et les équipements utilisés, l'ordre et les techniques d'injection et les techniques de drainage ; connaitre les difficultés résultant des spécificités de chaque soin et les méthodes permettant de les maitriser.* • Préparation et hygiène du corps.	Fiches pédagogiques de N° A6 CM	Formatrice / Formateur D BODENES	4h

[1] Produit biocide destiné aux soins de conservation du corps de la personne décédée autorisé par l'Agence nationale chargée de la sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail, autorité compétente au sens du règlement (UE) n° 528/2012 du 22 mai 2012.

Les différentes étapes du déroulement d'un soin de conservation : (Partie 2)	**Les différentes étapes du déroulement d'un soin de conservation : (Partie 2)** ➢ Apprendre les techniques de recherche artérielle : guides et repères ; guides linéaires anatomiques ; choix des points d'injection. ➢ Réalisation d'une incision adaptée. ➢ Apprendre les techniques de suture : fermeture de la bouche ; les différentes sutures.	Fiches pédagogiques de N° A7 CM	Formatrice / Formateur D BODENES	4h
Les différentes étapes du déroulement d'un soin de conservation : (Partie 3)	➢ Apprendre les techniques de fermeture des yeux et finitions esthétiques, coiffure. Habillage et présentation du corps. ➢ Apprendre les technique de retrait des prothèses fonctionnant au moyen d'une pile (différents types de prothèses, technique de retrait).	Fiches pédagogiques de N° A8 CM	Formatrice / Formateur D BODENES	4h
Réaliser fiches de synthèses **Pratique toilette mortuaire et soins**	**Pour les groupe 1 et 3 :** Réaliser des fiches de synthèse (pourra être évalué). • Pour les cours : A6, A7 et A8 ➢ Objectif : Assimiler les connaissances et réaliser des fiches mémos pour la préparation au concours nationale. Pour Groupe 2 : **Chambre mortuaire GHBS** ➢ Pratiquer une toilette mortuaire et les soins appropriés (hors injection). ➢ Réalisation d'une pré-désinfection du corps. ➢ Réalisation du méchage des orifices naturels. ➢ Mobiliser des membres pour remédier à la rigidité cadavérique. ➢ Visiter une Chambre mortuaire GHBS ➢ Objectif : Pratiquer une première toilette mortuaire.	Fiches pédagogiques de N° A9 TD: GRP 1 et 3 TP: GRP 2	Formatrice / Formateur M GUYOMARD EQUIPE CHAMBRE MORTUAIRE	4h
Les différentes étapes du déroulement d'un soin de conservation : (Partie 4)	➢ Apprendre les traitements spécifiques : • Traitement des corps autopsiés (don d'organes – autopsies médico-légales) ; • Traitement des corps putréfiés ; ➢ Apprendre les traitements spécifiques : • Traitement des nouveaux nés et des enfants ; • Traitement des corps avec	Fiches pédagogiques de N° A10 CM	Formatrice / Formateur D BODENES	4h

	pathologies particulières (cardiaques, respiratoires ou digestives).			
Soins esthétique dans le funéraire et Art restauratif (Partie 1)	• Savoir positionner les traits de visage de manière adaptée • Savoir appliquer des produits cosmétiques dans le but de rééquilibrer la coloration du défunt. • Atelier cours pratique de maquillage. • Définitions et bonnes pratiques. • Cosmétique et esthétique ; • Distinction entre la thanatopraxie et l'art restauratif ; • -Le traitement des lésions simples et complexes.	Fiches pédagogiques de N° A11 TP	Formatrice / Formateur D BODENES + Esthéticienne	5h
Soins esthétique dans le funéraire (Partie 2)	• Savoir procéder au coiffage dans le respect de l'apparence du défunt de son vivant. • Atelier cours pratique de coiffage..	Fiches pédagogiques de N° A11 Bis TP	Formatrice / Formateur D BODENES + Coiffeuse	
Réaliser fiches de synthèses **Pratique toilette mortuaire et soins**	Pour Groupe 1, 2 Fiche de synthèse (pourra être évaluer) ➢ A9, A10, A11 et A11 bis ➢ Objectif : Assimiler les connaissances et réaliser des fiches mémos pour la préparation au concours nationale. Pour Groupe 3 : **Chambre mortuaire GHBS** ➢ Pratiquer une toilette mortuaire et les soins appropriés (hors injection). ➢ Réalisation d'une pré-désinfection du corps. ➢ Réalisation du méchage des orifices naturels. ➢ Mobiliser des membres pour remédier à la rigidité cadavérique ➢ Visiter une Chambre mortuaire GHBS ➢ Objectif : Pratiquer une première toilette mortuaire.	Fiches pédagogiques de N° A12 TD: GRP 1 et 2 TP: GRP 3	Formatrice / Formateur M GUYOMARD EQUIPE CHAMBRE MORTUAIRE	4h

Réaliser fiches de synthèses	Pour les groupe 1, 2 et 3 Travail sur les fiches qu'ils n'ont pas réalisé au préalable. Groupe 1 : A1, A2, A3 et A4 Groupe 2 : A6, A7 et A8 Groupe 3 : A9, A10, A11 et A11 bis ➢ Objectif : Assimiler les connaissances et réaliser des fiches mémos pour la préparation au concours nationale.	Fiche pédagogique N° A13 TD	Formatrice / Formateur M GUYOMARD	4h
Examen blanc : QCM et Questions ouvertes	➢ Objectif : S'exercer avant le concours national.	Fiche pédagogique N° A14 CM	Formatrice / Formateur M GUYOMARD	8H
Révision Examen blanc	➢ Objectif : S'exercer à l'épreuve d'un examen blanc avant le concours.	Fiche pédagogique N° A15 CM	Formatrice / Formateur D BODENES M GUYOMARD	4H
Sortie crématorium	➢ Objectif : découvrir crématorium et parcours diversifié des défunts.	Fiche pédagogique N° A16 TP	Formatrice / Formateur M GUYOMARD	6H
Retour sur les fiches de synthèses **Evaluation**	➢ Objectif : Corriger les erreurs sur leurs fiches mémos. ➢ Aide à l'évaluation des étudiants.	Fiche pédagogique N° A17 TD	Formatrice / Formateur D BODENES M GUYOMARD	4H

Bibliographie/ webographie :

Ouvrages :

- Michel Durigon, Nicolas Delestre, Michel Guénanten. « Pratique de la thanatopraxie ». Elsevier Masson. 3ème édition. 05/2021. 376 pages.

- Mélanie Lemonnier, Karine Pesquera. « Thanatopraxie: Technique, histoire et pratique au quotidien ». Sauramps medical. 12 avril 2007. 208 pages.

- Sylvie Classe. « Éthique de la toilette mortuaire à l'aube du XXIe siècle : Ombre et lumière sur une pratique soignante méconnue ». Collection : Sciences humaines et sociales Philosophie. 03/2017. 88 Pages.

- Les activités de thanatopraxie : état des pratiques et analyse des risques. Mémoire de diplôme d'ingénieur CNAM en sécurité du travail. Paris : CNAM ; 2004.

- LARRIBE Pierre, « Une présentation des soins de thanatopraxie », *Études sur la mort*, 2013/1 (n° 143), p. 61-78. DOI : 10.3917/eslm.143.0061. Disponible sur : https://www.cairn.info/revue-etudes-sur-la-mort-2013-1-page-61.htm

- FLEUTOT Aurore, « Thanatopraxie : conditions de travail et épuisement professionnel », *Études sur la mort*, 2013/1 (n° 143), p. 125-132. DOI : 10.3917/eslm.143.0125. Disponible sur : https://www.cairn.info/revue-etudes-sur-la-mort-2013-1-page-125.htm

- SARAZIN Claire, « De l'intérêt des soins de thanatopraxie », *Études sur la mort*, 2013/1 (n° 143), p. 79-85. DOI : 10.3917/eslm.143.0079. Disponible sur : https://www.cairn.info/revue-etudes-sur-la-mort-2013-1-page-79.htm

- LAMENDIN Didier, « La thanatopraxie », *Études sur la mort*, 2004/1 (n° 125), p. 75-77. DOI : 10.3917/eslm.125.0075. Disponible sur : https://www.cairn.info/revue-etudes-sur-la-mort-2004-1-page-75.htm

- HARDY Laurence, « De la toiletteuse au thanatopracteur. De l'inversion du genre à la refonte du sens », *Études sur la mort*, 2013/1 (n° 143), p. 87-101. DOI : 10.3917/eslm.143.0087. URL : https://www.cairn.info/revue-etudes-sur-la-mort-2013-1-page-87.htm

Sites :

- Association Française d'Information. [Référence du 23/12/2022] Disponible sur: https://www.afthanatopraxie.fr/

- Haut conseil de Santé Publique. Étude internationale de la législation et des pratiques des soins de conservation (thanatopraxie) dans trente pays d'Europe et d'Amérique du Nord. Décembre 2016. 125 pages. Disponible sur : file:///C:/Users/mguyomar/Downloads/hcspr20170131_legispratthanatopraxie30eurusa.pdf

MCC : Fiche de synthèse à effectuer	**13 heures**
Bilan horaire	**75 heures**

Bloc 2 - UE B - Thanatopraxie ou soins de conservation
Réglementation funéraire

Compétence 2 S'inscrire dans cadre réglementaire et éthique de la thanatopraxie	
Enseignement	**25 heures**
Points : 20	
Responsable pédagogique	Maëlle GUYOMARD
Formatrices et formateurs référent(e)s des enseignements : **Intervenant principal :**	Agnès GUILLEROT
Pré-requis	Néant
Objectifs :	1. Comprendre et connaître le cadre règlementaire dans lequel s'inscrit la thanatopraxie ; 2. Maîtriser la réglementation qui gouverne spécifiquement cette dernière.
Intentions pédagogiques en lien avec l'exercice de thanatopracteur :	• Formateur avocate de profession ; • Contenu de formation varié théorique et pratique ; • Supports de formation variés ; • Exercice de mise ne situation d'utilisation de textes législatifs.
Taille groupe maximum :	• Groupe classe entière (20 étudiants).

Compétence en lien avec le référentiel de formation	**2**
Enseignement présentiel - distanciel	**25 heures**
Points : 25	

Intitulé de la séquence pédagogique	Objectifs pédagogiques *Au terme de la séquence, l'étudiant devra être capable de :*	Contenu Support pédagogique	Intervenant	Durée
Réglementation funéraire :	➢ Prendre connaissance des attendus et du contenu de la réglementation funéraire ➢ Respect du cadre propre à la thanatopraxie.	Fiche pédagogique N° B1 CM	Formatrice / Formateur Agnès GUILLEROT	30 min
Réglementation funéraire / environnement juridique et administratif	**Réglementation funéraire :** ➢ *Objectif : comprendre et connaître le cadre règlementaire dans lequel s'inscrit la thanatopraxie et maîtriser la réglementation qui gouverne spécifiquement cette dernière.* **Environnement juridique et administratif :** • Comprendre la hiérarchie des normes ; • Comprendre l'organisation administrative de l'Etat et le rôle du préfet ; • Comprendre la notion de service public.	Fiche pédagogique N° B1 CM	Formatrice / Formateur Agnès GUILLEROT	3h30
Le service extérieur des pompes funèbres :	• Apprendre les composantes du service public des pompes funèbres ; • Identifier les différents modes de gestion.	Fiche pédagogique N°B2 CM	Formatrice / Formateur Agnès GUILLEROT	4h
L'habilitation dans le domaine funéraire / L'encadrement réglementaire de la délivrance du diplôme national de thanatopracteur et de la pratique des soins de conservation	**L'habilitation dans le domaine funéraire :** définition, condition d'obtention, suspension et retrait. ➢ Comprendre la notion de capacité professionnelle. **L'encadrement réglementaire de la délivrance du diplôme national de thanatopracteur et de la pratique des soins de conservation** ➢ Appréhender la législation qui encadre les soins à domicile, information des familles (document d'information), traçabilité des soins).	Fiche pédagogique N°B3 CM	Formatrice / Formateur Agnès GUILLEROT	4h

La réglementation applicable aux chambres funéraires et mortuaires. **/** **Les opérations consécutives au décès :**	**La réglementation applicable aux chambres funéraires et mortuaires.** ➢ Identifier la règlementation applicable aux chambres funéraires. **Les opérations consécutives au décès :** ➢ Comprendre et apprendre les opérations obligatoires : certificat de décès, fermeture du cercueil, autorisation d'inhumer ou de crémation, le cas spécifique des obstacles médico-légaux ;	Fiche pédagogique N°B4 CM	Formatrice / Formateur Agnès GUILLEROT	4h
Atelier mise en situations de la réglementation funéraire :	➢ Vérifier la bonne compréhension des réglementations funéraires.	Fiche pédagogique N°B5 CM	Formatrice / Formateur Agnès GUILLEROT	3h
Opérations facultatives :	➢ Comprendre l'admission en chambre funéraire, soins de conservation, moulage, dépôt temporaire, transport avant et après mise en bière ;	Fiche pédagogique N°B6 CM	Formatrice / Formateur Agnès GUILLEROT	3h
Police des funérailles et CNOF	➢ Connaitre la police des funérailles et le conseil national des opérations funéraires.	Fiche pédagogique N°B7 CM	Formatrice / Formateur Agnès GUILLEROT	3h
Bibliographie – webographie : ➢ *Arrêté du 10 février 2022 modifiant l'arrêté du 18 mai 2010 fixant les conditions d'organisation de la formation et de l'examen d'accès au diplôme national de thanatopracteur*. NOR : SSAP2201181AELI : https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2022/2/10/SSAP2201181A/jo/texte. JORF n°0040 du 17 février 2022. Texte N°53. Et https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045181344 ➢ Conseil National des opérations funéraires. « GUIDE DE RECOMMANDATIONS relatif aux urnes funéraires et aux sites cinéraires ». [Référence du 6 décembre 2018] Disponible sur : https://www.collectivites-locales.gouv.fr/files/migration/181220_guide_de_recommandations_urnes_funeraires_et_sites_cineraires_pour_publication_cil3.pdf ➢ Code générale des collectivités territoriales : Sous-section 1 : Service des pompes funèbres (Articles L2223-19 à L2223-30). Modifié par LOI n°2016-41 du 26 janvier 2016 - art. 214. Disponible sur : https://www.eure-et-loir.gouv.fr/content/download/1685/9296/file			
MCC : Analyse de situation automatisée ou non				**3 heures**
Bilan horaire				**25 heures**

Bloc 1 - UE C – Médecine Légale

Compétence 3 : Savoir identifier et repérer les éléments pouvant relever d'un obstacle médico-légal.	
Enseignement distanciel	**10 heures**
Points : 20	
Responsable pédagogique	Maëlle GUYOMARD
Formatrices et formateurs référent(e)s des enseignements : **Intervenant :**	Dr Alice COURTAUGIS
Pré-requis :	Néant
Objectifs :	1. Être en capacité de repérer des lésions suspectes lors d'un soin de conservation ; 2. Être en capacité d'alerter après la découverte de ces dernières ; 3. Comprendre l'aspect particulier du corps lors de certains processus de mort.
Intentions pédagogiques en lien avec l'exercice de thanatopracteur :	• Formateurs médecin légiste et ide médico-légale; • Contenu de formation varié théorique et pratique ; • Supports de formation variés ; • Exercice de mise en situation d'utilisation de textes législatifs.
Taille groupe maximum :	• Groupe classe entière (20 étudiants).

Compétence en lien avec le référentiel de formation	
Enseignement présentiel - distanciel	**10 heures**
Points : 20	

Intitulé de la séquence pédagogique	Objectifs pédagogiques *Au terme de la séquence, l'étudiant devra être capable de :*	Contenu Support pédagogique	Intervenant	Durée
Les autopsies :	➢ **Les différentes autopsies :** scientifique, médico-légale, civile ; • Connaître les différents cadres légaux de réalisation de ces autopsies ; • Connaître les possibilités d'opposition des familles et des personnes décédées selon les cadres. (1h) ➢ **L'autopsie médico-légale :** le cadre judiciaire de l'autopsie médico-légale ; • Apprendre le déroulement d'une autopsie médico-légale ; • Connaître le cadre d'un éventuel soin de conservation sur réquisition du procureur de la République. (2h)	Fiche pédagogique N° C1 CM	Formatrice / Formateur Dr Alice COURTAUGIS	3h
La mort suspecte :	➢ Identifier une mort suspecte ; ➢ Connaître la conduite à tenir en cas de mort considérée comme suspecte ; ➢ Réaliser les constatations sur le corps pouvant être considérées comme suspectes (les contusions, les plaies) ; ➢ Identifier les lésions de maltraitance sur enfant ou personnes âgées.	Fiche pédagogique N° C2 CM	Formatrice / Formateur Dr Alice COURTAUGIS	3h
Aspects spécifiques selon les modes de décès / **Taphonomie, thanatomorphose :**	➢ **Aspects spécifiques selon les modes de décès :** • Connaître les aspects du corps lors des mécanismes d'asphyxies : après pendaison ou strangulation, après noyade et lors de certaines intoxications (monoxyde de carbone, morts toxiques). (2h)	Fiche pédagogique N°C3 CM	Formatrice / Formateur Dr Alice COURTAUGIS	4h

	➢ **Taphonomie, thanatomorphose :** • Connaître l'évolution des signes de la mort, le mécanisme de putréfaction. (1h) ➢ Évaluation par QCM. (1h)			

Bibliographie – webographie

- Michel Durigon, Nicolas Delestre, Michel Guénanten. « Pratique de la thanatopraxie ». Elsevier Masson. 3ème édition. 05/2021. 376 pages.

- GRANDMAISON GL. « Le guide des enquêtes de décès ». Edition ESKA. 8 décembre 2011. 280 pages.

- TROMBERT Véronique, HUBER Philippe, MICHEL Jean-Pierre, « Autopsie ou la mort au service de la vie », *InfoKara*, 2005/3 (Vol. 20), p. 77-80. DOI : 10.3917/inka.053.0077. URL : https://www.cairn.info/revue-infokara1-2005-3-page-77.htm

- SOUFFRON Valérie, « De l'autopsie à la virtopsie. Voir et ne pas y toucher », *Communications*, 2015/2 (n° 97), p. 57-71. DOI : 10.3917/commu.097.0057. URL : https://www.cairn.info/revue-communications-2015-2-page-57.htm

- DELANNOY Yann, BECART Anne, MAURAGE Claude-Alain *et al.*, « Pratiquer l'autopsie de toutes les morts subites : un moyen de prévention en santé publique », *Santé Publique*, 2013/2 (Vol. 25), p. 155-162. DOI : 10.3917/spub.132.0155. URL : https://www.cairn.info/revue-sante-publique-2013-2-page-155.htm

- DESAIVE Patrick, « L'autopsie psychologique : applications cliniques et juridiques », *Cahiers de psychologie clinique*, 2016/2 (n° 47), p. 75-94. DOI : 10.3917/cpc.047.0075. URL : https://www.cairn.info/revue-cahiers-de-psychologie-clinique-2016-2-page-75.htm

- HAUW Jean-Jacques, « Erreur diagnostique en médecine : leçons de l'autopsie », dans : Emmanuel Hirsch éd., *Traité de bioéthique. I - Fondements, principes, repères.* Toulouse, Érès, « Espace éthique - Poche », 2010, p. 718-727. DOI : 10.3917/eres.hirsc.2010.01.0718. URL : https://www.cairn.info/traite-de-bioethique-1--9782749213057-page-718.htm

MCC : Analyse de situation automatisée ou non	**1 heures**
Bilan horaire	**10 heures**

Bloc 2 - UE D – Hygiène, sécurité sanitaire, responsabilité

Compétence2 :	
Enseignement distanciel	**30 heures**
Points : 30	
Responsable pédagogique	Maëlle GUYOMARD
Formatrices et formateurs référent(e)s des enseignements : **Intervenant :**	Nicolas LE GARREC Maëlle GUYOMARD Anne-Yvonne LE CAROU Agnès DARRÉ- GUILLEROT Alexis BAZIRE
Pré-requis :	Néant
Objectifs :	1. Comprendre les mécanismes de l'infection, de l'immunité, 2. Connaître les mécanismes de prévention des accidents ; 3. Savoir agir en cas de survenue d'un accident.
Intentions pédagogiques en lien avec l'exercice de thanatopracteur :	• Formateurs infirmier, avocat et responsable sécurité ; • Contenu de formation varié théorique et pratique ; • Supports de formation variés ; • Exercice de mise en situation d'utilisation de textes législatifs.
Taille groupe maximum :	• Groupe classe entière (20 étudiants).

Compétence en lien avec le référentiel de formation	
Enseignement présentiel - distanciel	**30 heures**
Points : 30	

Intitulé de la séquence pédagogique	Objectifs pédagogiques *Au terme de la séquence, l'étudiant devra être capable de :*	Contenu Support pédagogique	Intervenant	Durée
I. – Les risques professionnels (Partie 1) :	➢ **Les risques infectieux :** (2h) • Comprendre la notion de microbiologie (bactéries, virus, champignons, parasites, mécanisme d'action des agents infectieux, modes de transmission) ; les pathologies infectieuses transmissibles ; la réglementation en matière de vaccination des thanatopracteurs. ➢ **Les risques chimiques liés à l'utilisation des produits biocides de thanatopraxie :** (2h) • Identifier la mort toxique et les différents types d'intoxication ; le devenir des toxiques dans l'organisme (absorption, distribution, métabolisme et élimination) ; la toxicité des produits de thanatopraxie ; savoir lire une étiquette de danger. • Connaître les pictogrammes ; savoir lire une fiche de données de sécurité ; les modes d'action des toxiques (toxicité aiguë et chronique) ; les principales substances.	Fiche pédagogique N° D1 CM	Formatrice / Formateur Alexis BAZIRE	4h
- **Hygiène et sécurité (Partie 2)**:	➢ Connaître les notions générales et équipements de protection individuelle ; ➢ Savoir adopter les mesures d'hygiène et de sécurité indispensable ; ➢ Connaître les bonnes pratiques ; accidents du travail et maladies professionnelles ; ➢ Connaître les techniques de	Fiche pédagogique N° D2 TD	Formatrice / Formateur Maëlle GUYOMARD	4h

	nettoyage et de bio nettoyage du matériel ; la conduite à tenir en cas d'accidents d'exposition au sang.			
Les démarches de prévention et de précaution (Partie 3) :	➢ Comprendre et savoir appliquer les démarches générales de prévention, l'hygiène sur le lieu de travail ; ➢ Savoir choisir les protections collectives et individuelles les plus adapté en fonction des risques ; ➢ Connaître les pictogrammes de sécurité et étiquettes. *Travail personnel à présenter.*	Fiche pédagogique N°D3 TD	Formatrice / Formateur Anne-Yvonne LE CAROU	4h
II. – Les précautions particulières liées à la pratique des soins de conservation dans les différents lieux dédiés : au domicile du défunt, en chambre funéraire et en chambre mortuaire :	➢ Connaître les précautions particulières à respecter en fonction du lieu dans lequel se déroule le soin de conservation.	Fiche pédagogique N°D4 CM	Formatrice / Formateur Nicolas LE GARREC	4h
III. – Responsabilité :	➢ *Objectif : connaître le cadre règlementaire de la sécurité au travail, comprendre les différents types de responsabilité et l'organisation du système judiciaire français.* • La notion de responsabilité (organisation judiciaire de la France, responsabilité civile, administrative et pénale, responsabilité individuelle et en entreprise) le cadre règlementaire de la responsabilité ; (3h) • Les droits et devoirs qui s'attachent aux salariés et aux chefs d'entreprise en matière	Fiche pédagogique N°D5 CM	Formatrice / Formateur Agnès DARRÉ-GUILLEROT	4h

	de sécurité au travail. (1h)			
IV. – La gestion des déchets issus de l'activité des thanatopracteurs (Partie 1)	**Les DASRI** ➢ *Objectif : Connaître la réglementation applicable aux DASRI et à leur élimination, les différents types de déchets.* • La gestion des déchets et des dispositifs intracorporels : définition des DASRI ; le cadre règlementaire applicable ; les différents conditionnements ; le stockage (lieu et type) ; le transport (ADR) ; le suivi et les conditions d'élimination (bordereau CERFA, facturation, archivage). • Nettoyage des instruments, matériel et locaux à chaque étape du soin qui le nécessite et à la fin du soin.	Fiche pédagogique N°D6 TD	Formatrice / Formateur Maëlle GUYOMARD	4h
IV. – La gestion des déchets issus de l'activité des thanatopracteurs (Partie 2)	➢ *Objectif : Connaître la réglementation applicable aux DASRI et à leur élimination, les différents types de déchets.* **Les autres déchets issus des soins de conservation** ➢ *Objectif : Connaître les modalités de traitement des différents déchets issus d'un soin de conservation.* • *Présentation théorique, et création d'un mémo récapitulatif.* *Chaque mémo sera évalué.*	Fiche pédagogique N°D7 CM	Formatrice / Formateur Nicolas LE GARREC	3h
- Les outils de prévention ; *Atelier, ou création tableau pictogramme ?*	**- Les outils de prévention ;** le médecin du travail ; le CSE ; le document unique ; l'organisation des secours.	Fiche pédagogique N°D8 TD	Formatrice / Formateur Anne-Yvonne LE CAROU	3h

Complément sur la gestion des déchets	➢ *Objectif : Connaître le rôle de la médecine du travail, du CSE, du document unique, de l'organisation des secours.* • Présentation théorique et atelier pratique *(la même journée que D3).* • Compléments sur la gestion des déchets.			

Bibliographie – webographie

- Michel Durigon, Nicolas Delestre, Michel Guénanten. « Pratique de la thanatopraxie ». Elsevier Masson. 3ème édition. 05/2021. 376 pages.

- GILLET-GOINARD Florence, MONAR Christel, *La boîte à outils Santé-Sécurité-Environnement. 64 outils et méthodes.* Dunod, « BàO La Boîte à Outils », 2019, ISBN : 9782100795758. DOI : 10.3917/dunod.gille.2019.01. URL : https://www.cairn.info/la-boite-a-outils-sante-securite-environnement--9782100795758.htm

- SMAGUINE Anne-Laure, *La boîte à outils du CSE.* Dunod, « BàO La Boîte à Outils », 2022, ISBN : 9782100837205. URL : https://www.cairn.info/la-boite-a-outils-du-cse--9782100837205.htm

  THéBAUD-MONY Annie, DAVEZIES Philippe, VOGEL Laurent *et al.*, *Les risques du travail. Pour ne pas perdre sa vie à la gagner.* La Découverte, « Hors collection Sciences Humaines », 2015, ISBN : 9782707178404. DOI : 10.3917/dec.theba.2015.01.

- BOSSU Bernard, *Les indispensables du droit du travail.* Ellipses, « Plein Droit », 2017, ISBN : 9782340015890. URL : https://www.cairn.info/les-indispensables-du-droit-du-travail--9782340015890.htm

- RONDET Nicolas, « Chapitre 6. Hygiène et sécurité du travail, services de santé au travail », dans : , *Le droit du travail en schémas.* sous la direction de RONDET Nicolas. Ellipses, « Le droit en schémas », 2022, p. 137-147. URL : https://www.cairn.info/le-droit-du-travail-en-schemas--9782340063280-page-137.htm

- DAB William, « La chaire « Hygiène et sécurité » du Cnam », *Environnement, Risques & Santé*, 2020/1 (Vol. 19), p. 68-69. URL : https://www.cairn.info/revue-environnement-risques-et-sante-2020-1-page-68.htm

MCC : Analyse de situation automatisée ou non	**2 heures**
Bilan horaire	**30 heures**

Bloc 3 - UE E – Ergonomie et Manutention

Compétence 3	
Enseignement distanciel	**10 heures**
Points : 5	
Responsable pédagogique	Maëlle GUYOMARD
Formatrices et formateurs référent(e)s des enseignements : **Intervenant :**	Formateur ergothérapeute IFPS
Pré-requis :	Néant
Objectifs :	1. Intégrer les principes de base en ergonomie ; 2. Utiliser des méthodes de manutention.
Intentions pédagogiques en lien avec l'exercice de thanatopracteur :	• Formateurs ergothérapeute et infirmier ; • Contenu de formation varié théorique et pratique ; • Supports de formation variés ; • Exercices pratiques.
Taille groupe maximum :	• Groupe classe entière (20 étudiants).

Compétence en lien avec le référentiel de formation	1
Enseignement présentiel - Distanciel	**10 heures**
Points : 5	

Intitulé de la séquence pédagogique	Objectifs pédagogiques *Au terme de la séquence, l'étudiant devra être capable de :*	Contenu Support pédagogique	Intervenant	Durée
Ergonomie et manutention (Partie 1) :	➢ *Objectif : intégrer les principes de base en ergonomie ; utiliser des méthodes de manutention* appropriées. • Connaître l'anatomie et physiologie en lien avec l'ergonomie : compréhension de la mécanique articulaire du rachis ; appareil locomoteur et mouvements.	Fiche pédagogique N° E1 CM	Formatrice / Formateur *ERGOTHERAPEUTE*	3h
Ergonomie et manutention (Partie 2) :	• Connaître l'anatomie et physiologie en lien avec l'ergonomie **(SUITE)** (1h) : compréhension de la mécanique articulaire du rachis ; appareil locomoteur et mouvements. • Comprendre les risques physiques liés à la manutention : les troubles musculo-squelettiques. *Sous forme d'atelier pratique et de jeu de rôle.*	Fiche pédagogique N° E2 TD	Formatrice / Formateur ERGOTHERAPEUTE	4h
Ergonomie et manutention (Partie 3) :	• La prévention des accidents dorso-lombaire, des troubles musculo-squelettiques et les bonnes pratiques. • Savoir utiliser des méthodes de manutention appropriées *Sous forme d'atelier pratique et de jeu de rôle.*	Fiche pédagogique N°E3 TD	Formatrice / Formateur ERGOTHERAPEUTE	3h
Bibliographie – webographie				

- Michel Durigon, Nicolas Delestre, Michel Guénanten. « Pratique de la thanatopraxie ». Elsevier Masson. 3ème édition. 05/2021. 376 pages. - THéBAUD-MONY Annie, DAVEZIES Philippe, VOGEL Laurent *et al.*, *Les risques du travail. Pour ne pas perdre sa vie à la gagner.* La Découverte, « Hors collection Sciences Humaines », 2015, ISBN : 9782707178404. DOI : 10.3917/dec.theba.2015.01. URL : https://www.cairn.info/les-risques-du-travail--9782707178404.htm - MINH Khue Pham, NGOC Quy Kieu, FORRER Armelle *et al.*, « Prévention des troubles musculo-squelettiques chez les infirmiers d'un hôpital de province au Vietnam », *Santé Publique*, 2019/5 (Vol. 31), p. 633-644. DOI : 10.3917/spub.195.0633. URL : https://www.cairn.info/revue-sante-publique-2019-5-page-633.htm	
MCC : Analyse de situation automatisée ou non	**1 heures**
Bilan horaire	**10 heures**

Bloc 1 - UE F – Histologie, Anatomie, Physiologie

Compétence 1	
Enseignement distanciel	**25 heures**
Points : 30	
Responsable pédagogique	Maëlle GUYOMARD
Formatrices et formateurs référent(e)s des enseignements : **Intervenant :**	Pr Romuald SEIZEUR (Faculté de Médecine de Brest)
Pré-requis :	Néant
Objectifs :	1. Acquérir des notions d'anatomie, de physiologie et d'histologie utiles et cohérentes avec la profession de thanatopracteur.
Intentions pédagogiques en lien avec l'exercice de thanatopracteur :	• Formateurs Professeurs en médecine, • Exercice pratique en laboratoire d'anatomie ; • Contenu de formation varié théorique et pratique ; • Supports en visioconférence/e-learning ;
Taille groupe maximum :	• Groupe classe entière (20 étudiants).

Compétence en lien avec le référentiel de formation	
Enseignement distanciel	**25 heures**
Points : 30	

Intitulé de la séquence pédagogique	**Objectifs pédagogiques** *Au terme de la séquence, l'étudiant devra être capable de :*	**Contenu Support pédagogique**	**Intervenant**	**Durée**

Anatomie, physiologie (Partie 1) : **DISTANCIEL**	➢ *Objectif : acquérir des notions d'anatomie, de physiologie et d'histologie utiles et cohérentes avec la profession de thanatopracteur.* • Le système neuromusculaire et squelettique : acquérir des notions sur l'anatomie et la physiologie de l'appareil locomoteur. (E-learning) Le système neuro-cérébral : acquérir des notions sur l'anatomie et la physiologie du système nerveux ; connaître la vascularisation cérébrale. (E-learning) Les organes des sens : anatomie et physiologie de la peau et des muqueuses, de l'œil et de l'oreille. (1h) **<u>Histologie :</u>** • La cellule ; les tissus épithéliaux et conjonctifs ; processus inflammatoires, tumoraux et dysplasiques. (2h)	Fiche pédagogique N° F1 CM	Formatrice / Formateur Pr Seizeur	3h
Anatomie, physiologie (Partie 2) : **DISTANCIEL**	• Le système cardio-circulatoire : connaître le fonctionnement de la circulation sanguine et les différents vaisseaux impliqués.	Fiche pédagogique N° F2 CM	Formatrice / Formateur Pr Seizeur	4h
Anatomie, physiologie (Partie 3) : E-learning / **Histologie :** **DISTANCIEL**	**<u>Anatomie, physiologie (Partie 3) :</u>** • Le système digestif, le système respiratoire et le système urinaire : acquérir des notions anatomiques des différents organes et du fonctionnement des appareils.	Fiche pédagogique N°F3 CM	Formatrice / Formateur Pr Seizeur	4h
Cours pratique en laboratoire d'anatomie :	**Sortie BREST :** • Découverte du laboratoire d'anatomie, observations des	Fiche pédagogique N°F4	Formatrice / Formateur Pr Seizeur	4h

	corps et gestes pratiques et découvert du **Le système cardio-circulatoire** : connaître le fonctionnement de la circulation sanguine et les différents vaisseaux impliqués.	TP		
Cours pratique en laboratoire d'anatomie :	**Sortie BREST :** • Découverte du laboratoire d'anatomie, observations des corps et gestes pratiques et découvert du **Le système cardio-circulatoire** : connaître le fonctionnement de la circulation sanguine et les différents vaisseaux impliqués.	Fiche pédagogique N°F5 TP	Formatrice / Formateur Pr Seizeur	3h
Cours pratique en laboratoire d'anatomie :	**Sortie BREST :** • Découverte du laboratoire d'anatomie, observations des corps et gestes pratiques et découvert du **Le système digestif** : connaître le fonctionnement de la circulation sanguine et les différents vaisseaux impliqués.	Fiche pédagogique N°F6 TP	Formatrice / Formateur Pr Seizeur	4h
Cours pratique en laboratoire d'anatomie :	**Sortie BREST :** Pratique au laboratoire d'anatomie • Évaluation pratique des connaissances	Fiche pédagogique N°F7 TP	Formatrice / Formateur Pr Seizeur	3h
Bibliographie – webographie - Michel Durigon, Nicolas Delestre, Michel Guénanten. « Pratique de la thanatopraxie ». Elsevier Masson. 3ème édition. 05/2021. 376 pages.				
MCC : Analyse de situation automatisée ou non				**3 heures**
Bilan horaire				**25 heures**

Bloc 3 - UE G – Gestion des entreprises

Compétence 3	
Enseignement distanciel	**10 heures**
Points : 5	
Responsable pédagogique	Maëlle GUYOMARD
Formatrices et formateurs référent(e)s des enseignements : **Intervenant :**	Agnès DARRÉ-GUILLEROT
Pré-requis :	Néant
Objectifs :	1. Comprendre et connaître les principes qui s'attachent à la gestion et la comptabilité des entreprises, 2. Avoir des notions de droit social et de droit du travail.
Intentions pédagogiques en lien avec l'exercice de thanatopracteur :	• Formateur juriste ; • Contenu de formation varié théorique et pratique ; • Supports de formation variés ; • Exercice de mise en situation d'utilisation de textes législatifs.
Taille groupe maximum :	• Groupe classe entière (20 étudiants).

Compétence en lien avec le référentiel de formation	
Enseignement présentiel - distanciel	**10 heures**
Points : 5	

Intitulé de la séquence pédagogique	Objectifs pédagogiques *Au terme de la séquence, l'étudiant devra être capable de :*	Contenu Support pédagogique	Intervenant	Durée
Éléments de gestion des entreprises (Partie 1) :	➢ *Objectif : Comprendre et connaître les principes qui s'attachent à la gestion et la comptabilité des entreprises, avoir des notions de droit social et de droit du travail.* • Initiation au droit social : principales obligations réglementaires et légales des entreprises.	Fiche pédagogique N° G1 CM	Formatrice / Formateur Agnès DARRÉ-GUILLEROT	4h
Éléments de gestion des entreprises (Partie 2) :	• Le contrat de travail et son exécution : les différents types de contrat de travail ; la conclusion du contrat de travail ; le contenu du contrat de travail ; son exécution et sa rupture.	Fiche pédagogique N° G2 CM	Formatrice / Formateur Agnès DARRÉ-GUILLEROT	3h
Éléments de gestion des entreprises (Partie 3) :	• Comptabilité : le compte de résultat ; le bilan ; le plan comptable général ; la gestion (analyse de l'exploitation, analyse financière, comptabilité analytique) ; les travaux de fin d'exercice (amortissement, provisions, affectation du résultat)**.** (2h) • Exercice noté QCM.	Fiche pédagogique N°G3 CM	Formatrice / Formateur Agnès DARRÉ-GUILLEROT	3h
Bibliographie – webographie - Michel Durigon, Nicolas Delestre, Michel Guénanten. « Pratique de la thanatopraxie ». Elsevier Masson. 3ème édition. 05/2021. 376 pages. - DURAND, Raphaël. Données paléodémographiques et classes d'âge immatures: recrutement et gestion des enfants dans les espaces funéraires gallo-romains. In : Nasciturus, infans, puerulus vobis mater terra: la muerte en la infancia. Servei d'Investigacions Arqueològiques i Prehistòriques, 2008. p. 41-56.				

- CAROLY, Sandrine et TROMPETTE, Pascale. De la compétence de service aux compétences de coordination et d'orchestration : Autour du conseiller funéraire. Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé, 2006, no 8-1. - - CAROLY, Sandrine. Donner la vie à la mort. Normalisation et compétences des opérateurs funéraires. In : Ergonomie et Normalisation. 2004. p. 189-201. - - TROMPETTE, Pascale. Une économie de la captation : les dynamiques concurrentielles au sein du secteur funéraire. Revue française de sociologie, 2005, vol. 46, no 2, p. 233-264.	
MCC : Analyse de situation automatisée ou non	**1 heures**
Bilan horaire	**10 heures**

Bloc 3 - UE H – Sciences humaines de la mort, éléments de déontologie et d'éthiques

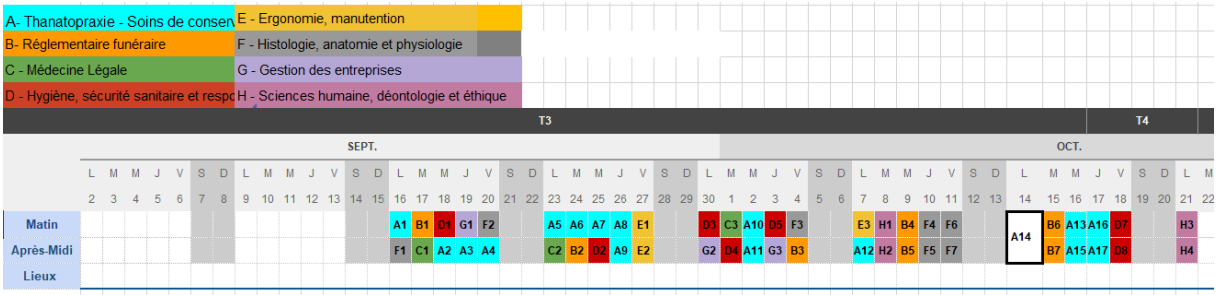
Compétence 3	
Enseignement présentiel	**15 heures**
Points : 15	
Responsable pédagogique	Maëlle GUYOMARD
Formatrices et formateurs référent(e)s des enseignements : **Intervenant :**	Agnès DARRÉ- GUILLEROT Lydie LE BRUCHEC Maëlle GUYOMARD
Pré-requis :	Néant
Objectifs :	1. Comprendre le processus de deuil ; 2. Savoir s'adapter aux différentes pratiques confessionnelles présentes en France ; 3. Comprendre les enjeux juridiques et éthiques autour de la personne décédée ; 4. Savoir s'exprimer et échanger avec la famille ou les proches du défunt ; 5. Être capable d'apporter une information éclairée.
Intentions pédagogiques en lien avec l'exercice de thanatopracteur :	• Formateurs Juriste, Psychologue et infirmier, • Contenu de formation varié théorique et pratique ; • Supports de formation variés ; • Exercice de mise en situation, jeu de rôle.
Taille groupe maximum :	• Groupe classe entière (20 étudiants).

Compétence en lien avec le référentiel de formation	
Enseignement présentiel - distanciel	**15 heures**
Points : 15	

Intitulé de la séquence pédagogique	Objectifs pédagogiques *Au terme de la séquence, l'étudiant devra être capable de :*	Contenu Support pédagogique	Intervenant	Durée
Sciences humaines de la mort, éléments de déontologie et d'éthique (Partie 1) :	➢ *Objectif : Comprendre le processus de deuil ; savoir s'adapter aux différentes pratiques confessionnelles présentes en France ; comprendre les enjeux juridiques et éthiques autour de la personne décédée ; savoir s'exprimer et échanger avec la famille ou les proches du défunt ; être capable d'apporter une information éclairée.* ➢ • Éthique de la mort : histoire et psychosociologie de la mort.	Fiche pédagogique N° H1 CM	Formatrice / Formateur Agnès DARRÉ-GUILLEROT	3h
Sciences humaines de la mort, éléments de déontologie et d'éthique (Partie 2) :	• La mort dans le monde contemporain : le processus de deuil ; les rituels présents en France.	Fiche pédagogique N° H2 CM	Formatrice / Formateur Agnès DARRÉ-GUILLEROT	3h
Sciences humaines de la mort, éléments de déontologie et d'éthique (Partie 3) :	• Le statut juridique de la personne décédée : la protection du cadavre ; la protection de l'image du défunt. • Les principes déontologiques : – Le secret professionnel : le cadre légal et réglementaire, le contenu et la portée du secret, le secret dû au défunt ; – Le respect du défunt ; – Relation et communication avec la famille et les proches du défunt. (2h)	Fiche pédagogique N° H3 CM	Formatrice / Formateur Agnès DARRÉ-GUILLEROT	4h
Sciences humaines de la mort, éléments de déontologie et d'éthique	• Table ronde autour du deuil professionnel : (2h) Aborder avec plusieurs professionnels	Fiche pédagogique N°H4 CM	Formatrice / Formateur Lydie LE BRUCHEC	2h

(Partie 4) :	invités pour l'occasion : Infirmière, Thanatopracteur, Maître de cérémonie, Porteur, agent de chambre mortuaire, Médecin et les étudiants.			
Sciences humaines de la mort, éléments de déontologie et d'éthique (Partie 5) :	• Évaluation avec mises en situations sous forme de jeu de rôle professionnel.	Fiche pédagogique N°H5 TP	Formatrice / Formateur Lydie LE BRUCHEC	3h
Bibliographie – webographie - Michel Durigon, Nicolas Delestre, Michel Guénanten. « Pratique de la thanatopraxie ». Elsevier Masson. 3ème édition. 05/2021. 376 pages. - LUMINET O., Collectif (2013). Psychologie des émotions ; Nouvelles perspectives pour la cognition, la personnalité et la santé, Série LMD, de boeck, 318 pages. - BERNARD, Julien. La gestion des émotions aux pompes funèbres, une compétence reconnue ?. Formation emploi. Revue française de sciences sociales, 2007, no 99, p. 61-74. - BOURGEOIS, M. L. Études sur le deuil. Méthodes qualitatives et méthodes quantitatives. In : Annales médico-psychologiques, revue psychiatrique. Elsevier Masson, 2006. p. 278-291. - AUBERT, M. et CHARRIER, S. Impacts et enjeux d'un deuil personnel dans les pratiques cliniques et institutionnelles du psychologue en oncologie. Psycho-oncologie, 2017, vol. 11, no 2, p. 123-127. - LECLERC, Valentin et AUFFRAY, IFSI René. Unité d'enseignement 5.6 Semestre 6 Analyse de la qualité et traitement des données scientifiques et professionnelles.				
MCC : Analyse de situation automatisée ou non				**3 heures**
Bilan horaire				**15 heures**

5 – La planification prévisionnelle pour l'année universitaire 2024/2025



6 – Modalité de contrôle des connaissances du DIU

Code UE/Bloc	Unité d'enseignement	Points	Responsable de l'enseignement	Forme	Durée	Période
A1	Thanatopraxie- Soins de conservation	65	David BODENES	Contrôle continu - fiche de synthèse à rendre	Travail personnel	A5 A9 A12
B2	Réglementation funéraire	25	Agnès DARRE GUILLEROT	QCM	1 H	B5
C1	Médecine légale	20	Maëlle GUYOMARD	QCM	1H	C3
D2	Hygiène, sécurité sanitaire et responsabilité	30	Nicolas LE GARREC	QCM	1h	D3
E3	Ergonomie et manutention	5	Maëlle GUYOMARD	Epreuve pratique	V/NV	E3
F1	Histologie, anatomie, physiologie	30	Pr R. SEIZEUR	QCM	1H	F7
G3	Elément de gestion des entreprises	10	Agnès DARRÉ-GUILLEROT	QCM	1H	G3
H2	Sciences humaines de la mort, éléments de déontologie et d'éthique	15	Maëlle GUYOMARD	CC Analyse réflexive	Travail personnel	H2
TOTAL		200				
EXAMEN BLANC		0	*Formateurs*	QCM et écrit	7H	A14
SESSION DE RATTRAPAGE		200	*Formateurs*	QCM Ecrit TP	7H	Début février 2025

Bloc : domaine d'activité	Code UE	Bloc d'enseignement	Intentions pédagogiques	Critères d'évaluations
Compétence Bloc 1 –Maîtriser les barrières médico-légales et savoir appliquer les soins en thanatopraxie par la compréhension des aspects biologiques de la mort. *- 110 heures* .				
1	**A**	Thanatopraxie- Soins de conservation et esthétiques	1. Savoir identifier les situations nécessaires à la conservation des corps afin de mettre en œuvres les soins de thanatopraxie adéquat.	Ce bloc est validé uniquement si la moyenne est atteinte. Une note de 0 en thanatopraxie est éliminatoire.
	C	Médecine légale	2. Savoir identifier et repérer les éléments pouvant relever d'un obstacle médico-légal.	
	F	Histologie, anatomie, physiologie	3. Acquérir des notions d'anatomie, de physiologie et d'histologie utiles et cohérentes avec la profession de thanatopracteur.	
Compétence Bloc 2 – Savoir prendre en charge un défunt et son entourage au regard de la loi, des principes déontologiques de la profession, et des règles de bonnes pratiques en hygiène, sécurité, environnement. *- 70 heures*.				
2	**B**	Réglementation funéraire	4. S'inscrire dans cadre réglementaire et éthique de la thanatopraxie.	Ce bloc est validé uniquement si la moyenne est atteinte. Une note de 0 en réglementation funéraire est éliminatoire.
	D	Hygiène, sécurité sanitaire et responsabilité	5. Connaître les dispositifs de protection collective et individuelle ainsi que la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité du travail.	
	H	Sciences humaines de la mort, éléments de déontologie et d'éthique	6. Assimiler le processus de deuil et savoir s'adapter aux différentes pratiques confessionnelles présentes en France.	
Compétence Bloc 3 – Maitriser les aspects pratiques en ergonomie et en gestion des entreprises. *- 20 heures*.				
3	**E**	Ergonomie et manutention	7. Accompagner les déplacements de la personne décédée en mobilisant les ressources matérielles et en mobilisant les techniques préventives de mobilisation.	Ce bloc est validé uniquement si la moyenne est atteinte.
	G	Élément de gestion des entreprises	8. Comprendre et connaître les principes qui s'attachent à la gestion et la comptabilité des entreprises.	

Compétence Bloc 4 – Prodiguer des soins et pratiques de thanatopraxie adaptées en situations.	
4	**SI RÉUSSITE aux épreuves écrites du concours national :** ➔ 75 soins réalisés et validés sur une période de 6 mois minimum, sur un même ou sur différents lieux de stages. **SI ECHEC aux épreuves écrites du concours national :** ➔ Un stage de 35 heures dans le secteur funéraire (chambre mortuaire, pompes funèbres, crématorium…). Évaluation selon une grille qui sera à compléter par le maître de stage.

- **Le DIU en Thanatopraxie et Métiers du Funéraire est obtenu, dès lors que chacun des quatre blocs est validé.**
- **Le bloc 4 ne fera pas l'objet d'une notation, mais sera validé sur la base des compétences acquises et des objectifs atteints pendant le stage. La validation sera décidée à l'issue de l'évaluation, selon la grille de critères prédéfinis.**
- **L'obtention du DIU en Thanatopraxie et Métiers du Funéraire ne permet pas la pratique du métier de thanatopracteur, seul l'obtention du Diplôme National de Thanatopracteur le permet.**
- **Les résultats obtenus au DIU en Thanatopraxie et Métiers du Funéraire ne seront pas capitalisables, c'est-à-dire que les résultats des blocs réussis ne pourront pas être transférés vers d'autres formations ni utilisés en cas de redoublement.**

7 Annuaire des référents de séquences pédagogiques

Qualité (Cvthèque)	NOM	Prénom	Qualité	Bloc d'intervention	Nombre d'heures
CV MG	GUYOMARD	Maëlle	IDE Médico-Légale 0.2 ETP du GHBS refacturé	A, D, E, G, H	48H
CV DB	BODENES	David	Thanatopracteur diplômé Salarié du privé	A, F	60H
CV NLG	LE GARREC	Nicolas	Thanatopracteur diplômé Salarié du privé	D	7H
CV AD	DARRÉ-GUILLEROT	Agnès	Juriste	B, D, H	49H
CV RS	Pr SEIZEUR	Romuald	Pr UBO	F	25H
CV AC	Dr COURTAUGIS	Alice	PH GHBS	C	10H
En attente	LE BRUCHEC	Lydie	Psychologue	H	5H
CV ALC	LE CAROU	Anne-Yvonne	Vacataire- RQE Salariée du privé	D	7H
CV AB	Pr BAZIRE	Alexis	Pr UBS		4H
En attente	*Formateur IFPS*		Ergothérapeute	E	10H
En attente (de confirmation)	*Coiffeuse (spécialisé pers. Dcd)*	Isabelle BRUNEL	Professeur Lycée Marie LE FRANC	A	2H30
En attente	*Esthéticienne (spécialisé pers. Dcd/ thanato)*		Professeur Lycée Marie LE FRANC	A	2H30

8- Répartition des heures de cours :

La formation théorique de 200H se compose de 189 H en présentiel, dont 127H30 de CM, 37H30 TD, 35 H TP et 11 H en distanciel.

BLOC	Intitulé	Total heures de cours	Présentiel	Distanciel	CM	TD	TP
BLOC 1	**Maîtriser les barrières médico-légales et savoir appliquer les soins en thanatopraxie par la compréhension des aspects biologiques de la mort.**	**110**	**99**	**11**	**62h30**	**15h30**	**32**
UE A	Thanatopraxie- Soins de conservation et d'esthétisme	75	75	0	41h30	15h30	18
UE C	Médecine légale	10	10	0	10		
UEF	Histologie, anatomie, physiologie	25	14	11	11		14
BLOC 2	**Savoir prendre en charge un défunt et son entourage au regard de la loi, des principes déontologiques de la profession, et des règles de bonnes pratiques en hygiène, sécurité, environnement**	**70**	**70**	**0**	**52**	**15**	**3**
UE B	Réglementation funéraire	25	25	0	25		
UE D	Hygiène, sécurité sanitaire et responsabilité	30	30	0	15	15	
UE H	Sciences humaines de la mort, éléments de déontologie et d'éthique	15	15	0	12		3
BLOC 3	**Maitriser les aspects pratiques en ergonomie et en gestion des entreprises**	**20**	**20**	**0**	**13**	**7**	**0**
UE E	Ergonomie et manutention	10	10	0	3	7	
UE G	Elément de gestion des entreprises	10	10	0	10	0	0
		200	**189**	**11**	**127h30**	**37H30**	**35**

Annexes :

CVthèque :

Présent dans le dossier CVthèque.

Détail des activités visées pour le métier de thanatopracteur :

Poste de travail :

Réalisation du soin de thanatopraxie dans une salle de préparation des corps conforme à la réglementation en matière d'hygiène et sécurité.

Vérifications préalables :

Vérification du certificat de décès : absence de problème médico-légal et d'atteinte par l'une des infections transmissibles définies dans l'art. R. 2213-2-1 du CGCT

Analyse de l'état du corps

Repérage des éventuelles lésions suspectes (1) et signalement de ces lésions auprès du procureur de la République

Préparation du corps :

Retrait du corps des prothèses fonctionnant au moyen d'une pile, lorsqu'elles n'ont pas été retirées par le médecin (*sous réserve des dérogations réglementaires*).
Elimination de ces prothèses selon le protocole dédié.
Utilisation des méthodes et moyens de manutention appropriés (freins, choix des appareils, respect des procédures d'utilisation).
Mobilisation des membres pour remédier à la rigidité cadavérique afin que le positionnement du corps présente un aspect naturel.
Réalisation d'une pré-désinfection du corps pour neutraliser la flore bactérienne présente sur le corps.

Réalisation du soin de thanatopraxie :

Sélection d'un site pour l'injection d'un produit biocide autorisé par l'agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES).
Réalisation d'une incision adaptée.
Injection du produit biocide dans le circuit vasculaire afin de stabiliser temporairement les tissus de l'organisme.
Drainage cardiaque ; drainage des cavités thoraco-abdominales, et de la trachée.
Méchage des orifices naturels afin d'éviter que le fluide diffusé ne s'échappe lors des manipulations du corps.
Réalisation des sutures sur les incisions.

Positionnement éventuel d'une prothèse dentaire
Réalisation de la ligature de la bouche.

Présentation du corps :

Lavage du corps.
Positionnement des traits du visage.
Pose des prothèses éventuels (exemple : perruque) et des accessoires fournis par la famille (exemple : lunettes).
Habillage du corps selon les choix de vêtement de la famille.
Maquillage : application des produits cosmétiques dans le but de rééquilibrer la coloration du défunt.
Coiffage dans le respect de l'apparence du défunt de son vivant.
Présentation du corps.

Gestion des risques :

Utilisation des équipements de protection individuelle (EPI) réglementaires obligatoires.
Nettoyage des instruments, matériels, et locaux à chaque étape du soin qui le nécessite et à la fin du soin.
Prise en charge des déchets d'activité de soin à risque infectieux (DASRI) conformément à la réglementation.

Interactions comportementales :

Adoption d'un comportement professionnel et éthique.
Adaptation aux différentes pratiques confessionnelles.
Communication avec la famille ou les proches du défunt.
Apporter une information éclairée.

Formalités administratives :

En cas de retrait d'une prothèse : rédaction d'une attestation de retrait.
Etablissement d'un bordereau de suivi des DASRI.
En cas d'exercice en auto-entreprise : réalisation des démarches adéquates pour l'obtention d'une habilitation auprès de la préfecture compétente.

Compétences attestées :

Poste de travail :

Mettre en œuvre un soin de thanatopraxie dans une salle de préparation des corps conforme à la réglementation en matière d'hygiène et sécurité.

Vérifications préalables :

Analyser les documents administratifs autorisant l'intervention.
Identifier l'état du corps (intègre, autopsié, accidenté, putréfié).
Identifier le cas échéant les difficultés résultant des spécificités de chaque soin et les méthodes permettant de les maîtriser.

Vérifier l'absence d'obstacles techniques à la réalisation du soin de thanatopraxie.
Identifier les éventuelles lésions suspectes en vue d'un refus de réalisation du soin et d'un signalement auprès du procureur de la République.
Vérifier dans le certificat de décès la déclaration d'une éventuelle prothèse fonctionnant au moyen d'une pile.

Préparation du corps :

Repérer le cas échéant la présence de prothèses fonctionnant au moyen d'une pile en vue de leur retrait du corps puis de leur élimination selon le protocole dédié.
Adapter sa posture afin de prévenir les troubles musculo-squelettiques du thanatopracteur dans le respect des principes de base en ergonomie.
Rompre de manière adaptée la rigidité cadavérique des membres du corps qui seraient concernés.
Sélectionner les produits de désinfection à employer.

Réalisation du soin de thanatopraxie :

Choisir et appliquer des techniques adaptées à la situation (corps autopsiés, accidentés, souillures…).

Choisir le site artériel le plus adapté à la situation.
Adapter la taille et le nombre d'incisions de manière à rendre l'intervention optimale.
Déterminer et utiliser de manière raisonnée et légale la concentration appropriée de produit biocide.
Appliquer le biocide avec une pression et un débit adéquats avec le matériel adapté.
Sélectionner la taille du tube de ponction requis pour le drainage considéré et positionner le tube de ponction dans la zone anatomique appropriée.
Nettoyer efficacement les orifices naturels du bassin au moyen d'une pince à écartement et y insérer du coton en quantité suffisante afin de les obturer.
Sélectionner le modèle d'aiguille et de fil adapté à la ligature ou à la suture.
Choisir la technique de suture et de ligature adéquate.

Présentation du corps :

Nettoyer et manipuler le corps en toute sécurité.
Utiliser les bons produits de nettoyage.
Maîtriser le séchage avant habillage.
S'adapter aux demandes des familles en cohérence avec l'organisation des obsèques.
S'assurer que les attentes de la famille sont respectées.
Maîtriser les techniques d'habillage (kilt, uniforme, costume particulier : religieux, régional, coutumes diverses…).
Maîtriser les techniques de déplacement des corps sur différents supports (table d'autopsie, brancard, table réfrigérée).

Gestion des risques :

Porter les EPI et nettoyer les instruments, matériels et locaux.

Identifier et trier les déchets au regard de la réglementation relative aux DASRI.

Respecter les règles en matière de transport de matières dangereuses (TMD) et adapter son véhicule en conséquence.

Interactions comportementales :

Réaliser ses interventions en toute discrétion, dans le respect du secret relatif aux données médicales du défunt, de la dignité humaine et des pratiques confessionnelles en tenant compte de la situation singulière de la famille.

Etablir une communication adaptée avec la famille (ou l'entourage) et le cas échéant avec les professionnels notamment de santé et du funéraires.

Avoir une maîtrise de soi dans des situations difficiles.

Formalités administratives :

Rédiger une attestation de retrait de prothèse fonctionnant au moyen d'une pile.

Rédiger un bordereau de suivi des DASRI.

Entreprendre les démarches en toute conformité en vue de l'obtention d'une habilitation auprès de la préfecture compétente.